

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

À une séance ordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi 5 février 2018 à 19 h 30 au Centre intergénérationnel dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Nicole Champagne et Martine Poulin ainsi que messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Pierre Quirion, Nelson Turgeon et Michel Rhéaume, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur de l'urbanisme et des communications assiste également à la séance.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux quelques 20 personnes présentes à cette séance et déclare celle-ci ouverte.

18-02-31

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Mot de bienvenue;

Correspondances

3. Ville de Thetford Mines : dossier annexion;
4. Réception d'une aide financière pour la réfection des salles de bains de l'édifice Bernardin-Hamann dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité;

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

5. Procès-verbaux : approbation des textes du mois de janvier 2018;
6. Autorisation de paiement des dépenses du mois de janvier 2018;
7. Adoption du règlement numéro 216-18 relatif à l'imposition des taux de taxes, de compensations et des modalités imposées pour l'année 2018;
8. Avis de motion : projet de règlement concernant les délégations de pouvoir pour certains fonctionnaires de dépenser;
9. Présentation du projet de règlement concernant les délégations de pouvoir pour certains fonctionnaires de dépenser;
10. Dépôt et approbation de la liste des personnes endettées envers la Municipalité;
11. Autorisation d'expédition des avis d'arrérages de taxes;
12. Vente pour taxes impayées : mandat à la directrice générale et secrétaire-trésorière;
13. Formation sur les changements apportés en vertu du projet de loi 122 : autorisation d'inscription;
14. Embauche de surnuméraires au Service des travaux publics;
15. Résolution demandant au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette d'intervenir rapidement pour garantir le recrutement de nouveaux psychiatres à l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford;
16. Achat des modules « Qualité des services » et « Mobilité » de PG Solutions : autorisation de dépense;
17. Travaux de mise à niveau du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher dans le cadre du « Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 » : présentation d'une reddition de compte;
18. Travaux de consolidation du parc industriel dans le cadre du programme de « Développement économique Canada » : présentation d'une reddition de compte;

19. Travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc de Sainte-Anne-du-Lac dans le cadre de la Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) : présentation d'une reddition de compte;

Aménagement, urbanisme et environnement

20. Dépôt d'un projet au « Programme de subvention – Amélioration de cours d'eau de la MRC des Appalaches » : appui de la Municipalité;
21. Comité consultatif en environnement : nomination de nouveaux membres;
22. Comité consultatif d'urbanisme : nomination d'un nouveau membre;
23. COMBEQ : adhésion pour l'année 2018 d'un officier municipal du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

Développement socio-économique

24. Tournoi de Hockey Cosum : demande d'aide financière;
25. Course de motoneige en montagne : demande d'aide financière;

Travaux publics et voirie

26. Travaux effectués dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal » : approbation des dépenses;
27. Travaux effectués dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal » : approbation des dépenses;

Sécurité publique

28. Recommandation d'embauche d'un pompier volontaire;

Loisirs, culture et vie communautaire

29. Adhésion de la Municipalité au regroupement intermunicipal pour l'utilisation de « Logiciel Sport-Plus »;
30. Programme « Fonds de développement des territoires – volet soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » : dépôt des recommandations du comité local et appui à un projet;
31. Société de développement Sacré-Cœur-de-Marie : versement de la subvention annuelle;
32. Comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie : versement de la première tranche de la subvention annuelle;

Affaires diverses

33. « Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV » : dépôt d'un projet de transformation de patinoires en plateforme multisports;
34. Communication : offre de services de l'agence « Les Prétentieux »;
35. La Grande tournée des organismes : octroi de bourses;

36. Comptes rendus des élus;
37. Période de questions;
38. Informations générales
39. Levée ou ajournement de la séance.

Suite aux ajouts inscrits à la section « affaires diverses »,
Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Correspondances

VILLE DE THETFORD MINES : DOSSIER ANNEXION

Monsieur le Maire informe les citoyens de la réception d'une lettre de la Ville de Thetford Mines relativement au dossier de l'annexion des chemins Bocage et Auclair.

RÉCEPTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DES SALLES DE BAINS DE L'ÉDIFICE BERNARDIN-HAMANN DANS LE CADRE DU « FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ »

Monsieur le Maire informe les citoyens que la Municipalité a obtenu une aide financière de 18 200 \$ suite à une demande déposée par la Municipalité pour la réfection des salles de bains de l'édifice Bernardin-Hamann dans le cadre du « Fonds pour l'accessibilité ».

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

18-02-32

PROCÈS-VERBAUX : ADOPTION DES TEXTES DU MOIS DE JANVIER 2018

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes des procès-verbaux des séances du mois de janvier 2018 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarent conformes aux discussions.

Il est alors proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-33

DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

Il est alors proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par la conseillère Nelson Turgeon,
Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursements totaux du mois se chiffrent à 1 460 822.18 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-34

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 216-18 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET DES MODALITÉS IMPOSÉES POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU que le conseil se doit de réaliser, par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, qu'il doit aussi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité;

ATTENDU que, conformément au paragraphe premier de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires et qu'ils jugent essentiel le maintien des services municipaux;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, la municipalité peut réglementer le nombre de versements, les modalités de l'application de l'intérêt sur les versements échus ainsi que l'application de ses règles à d'autres taxes et/ou compensations municipales;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Nelson Turgeon lors de la séance ordinaire tenue le lundi 4 décembre 2017;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont préalablement reçu, conformément à l'article 445 du code municipal, une copie des textes du règlement, ceux-ci déclarent l'avoir lu, renoncent à sa lecture et s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU les explications rendues par Monsieur le Maire suivant la lecture du règlement numéro 216-18;

ATTENDU que toutes les formalités relatives à l'adoption du règlement ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseil Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu d'adopter le règlement numéro 216-18 relatif à l'imposition des taux de taxes, de compensations et des modalités imposées pour l'année 2018.

Adopté à la majorité des conseillers, Nelson Turgeon exprimant son désaccord.

**AVIS DE
MOTION**

**PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR
POUR CERTAINS FONCTIONNAIRES DE DÉPENSER**

Un avis de motion est donné par le conseiller Michel Rhéaume qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement concernant les délégations de pouvoir pour certains fonctionnaires de dépenser.

**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES
DÉLÉGATIONS DE POUVOIR POUR CERTAINS FONCTIONNAIRES DE
DÉPENSER**

Le maire présente le projet de règlement concernant les délégations de pouvoir pour certains fonctionnaires.

18-02-35

**DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES
ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

Conformément à l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière doit déposer, au conseil, la liste des personnes endettées envers la Municipalité ainsi que le solde y figurant (257 157.76 \$).

À cet égard,

Il est proposé par le conseil Pierre Quirion

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'approuver, telle que présentée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, la liste des personnes endettées envers la Municipalité au 1^{er} février 2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-36

AUTORISATION D'EXPÉDITION DES AVIS D'ARRÉRAGES DE TAXES

Il est proposé par le conseiller Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Martine Poulin,
Et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à expédier les avis d'arrérages de taxes à tous les propriétaires d'immeubles dont les taxes municipales de l'année 2016 ne sont pas acquittées. À même cette communication, la directrice générale et secrétaire-trésorière informera les susdits propriétaires que la date limite de paiement des taxes dues est fixée au 10 mars 2018 et, qu'après cette date, leur dossier pourrait être déposé à la MRC des Appalaches et que leur immeuble pourra être vendu pour non-paiement de taxes municipales, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-37

VENTE POUR TAXES IMPAYÉES : MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière soumet, au conseil municipal, la liste des propriétaires dont leur immeuble pourrait être vendu pour non-paiement de taxes municipales.

Il est alors proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,
Et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer, à la MRC des Appalaches et dans les délais prescrits, les dossiers pour lesquels des taxes de 2016 pourraient être prescrites afin que ces immeubles soient vendus pour non-paiement de taxes municipales.

De plus, il est également autorisé que la directrice générale et secrétaire-trésorière agisse, la journée de la vente, comme enchérisseur afin de protéger la créance de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-38

FORMATION SUR LES CHANGEMENTS APPORTÉS EN VERTU DU PROJET DE LOI 122 : AUTORISATION D'INSCRIPTION

ATTENDU les changements apportés à différentes lois en vertu de l'adoption du projet de loi 122 du Gouvernement du Québec;

À cet égard,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu d'autoriser l'inscription de madame Renée Vachon, directrice générale, à une formation portant sur les changements apportés en vertu du projet de loi 122 au coût de 250 \$, taxes en sus. Cette dépense sera affectée au poste budgétaire « Formation et perfectionnement - 02 13000 454 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-39

EMBAUCHE DE SURNUMÉRAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU les besoins de main-d'œuvre au Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par la conseillère Martine Poulin,

Et résolu d'embaucher monsieur Daniel Couture à titre de préposé occasionnel aux services généraux selon les termes de la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-40

RÉSOLUTION DEMANDANT AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, M. GAÉTAN BARRETTE D'INTERVENIR RAPIDEMENT POUR GARANTIR LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX PSYCHIATRES À L'UNITÉ DE PSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL DE THETFORD

ATTENDU que les trois psychiatres ont décidé de cesser l'exercice de leur profession en tant que membre actifs du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de services de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches;

ATTENDU que ces démissions entraînent la fermeture de l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford, et ce pour une période indéterminée;

ATTENDU que les autorités du Centre intégré de services de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches ont consentis des efforts majeurs pour assurer des services de qualité sécuritaires et ce à la demande même des psychiatres démissionnaires;

ATTENDU que des travaux majeurs de 1,3M \$ ont été réalisés pour rénover l'unité de psychiatrie;

ATTENDU que le remplacement temporaire des psychiatres et même le recrutement, sont actuellement bloqués du côté médical;

ATTENDU que la décision des psychiatres démissionnaires de ne plus assurer les services de garde et d'urgence 24/7;

ATTENDU les impacts négatifs sur les usagers qui devront recevoir des services normalement de proximité à une heure ou plus de leur domicile entraînant aussi des conséquences sur les familles;

ATTENDU qu'en raison des difficultés de recrutement et de remplacement, la fermeture de l'unité risque fort de devenir permanente;

ATTENDU que les services de santé mentale sont des services de proximité tout aussi importants que les services de proximité de santé physique;

ATTENDU que la MRC des Appalaches présente le plus grand nombre de suicides parmi les MRC de la région de la Chaudière-Appalaches;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu ce qui suit :

- Que la municipalité adresse une demande formelle au ministre de la santé M. Gaétan Barrette pour qu'il intervienne directement dans les plus brefs délais pour garantir le recrutement de nouveaux psychiatres à l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford.
- Que la municipalité demande à la MRC des Appalaches ainsi qu'aux autres municipalités de la MRC d'adopter une résolution demandant au ministre Barrette d'intervenir immédiatement pour assurer le recrutement de nouveaux psychiatres à l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford Mines.
- Que copie de cette résolution soit acheminée au ministre M. Laurent Lessard, aux autorités du CISSSCA et à la Fondation de l'hôpital de la Région de Thetford.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-41

ACHAT DES MODULES « QUALITÉ DES SERVICES » ET « MOBILITÉ » DE PG SOLUTIONS : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU que le conseil souhaite doter le Service de l'urbanisme de meilleurs outils de travail;

ATTENDU que les modules « Qualité des services » et « Mobilité » de PG Solutions permettront une meilleure efficacité du Service;

ATTENDU l'offre de service de PG Solutions datée du 29 janvier 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,

Appuyé par la conseillère Martine Poulin,

Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser l'achat du module « Qualité des services » de PG Solutions au montant de 6 939.00 \$, taxes en sus. Le conseil autorise également la dépense liée à l'entretien et le soutien annuel du module au montant de 825.00 \$, taxes en sus.
- d'autoriser l'achat du module « Mobilité » de PG Solutions au montant de 2 825.00 \$, taxes en sus. Le conseil autorise également la dépense liée à l'entretien et le soutien annuel du module au montant de 850.00 \$, taxes en sus.
- d'affecter la dépense au poste budgétaire « Soutien informatique - 02 61000 414 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-42

TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150 » : PRÉSENTATION D'UNE REDDITION DE COMPTE

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock a reçu une aide financière de 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de mise à niveau du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher dans le cadre du « Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 »;

ATTENDU que le coût total du projet s'élève à 1 211 789.39 \$;

ATTENDU la nécessité de présenter une reddition de comptes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'autoriser madame Renée Vachon, directrice générale, à présenter, au nom de la Municipalité, la reddition de comptes dans le cadre de l'aide financière reçue du « Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 » pour la réalisation de travaux de mise à niveau du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-43

TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU PARC INDUSTRIEL DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA » : PRÉSENTATION D'UNE REDDITION DE COMPTE

ATTENDU l'aide financière reçue par Développement économique Canada pour des travaux de consolidation du parc industriel;

ATTENDU la nécessité de présenter une reddition de comptes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu d'autoriser madame Renée Vachon, directrice générale, à présenter, au nom de la Municipalité, la reddition de comptes dans le cadre de l'aide financière reçue de « Développement économique Canada » pour la consolidation du parc industriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-44

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE SAINTE-ANNE-DU-LAC DANS LE CADRE DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) : PRÉSENTATION D'UNE REDDITION DE COMPTE

ATTENDU le ministère des Affaires municipales de l'Occupation du territoire (MAMOT) a accordé à la Municipalité, en février 2015, une contribution financière de 836 269 \$ dans le cadre du programme de la Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec pour les travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc de Sainte-Anne-du-Lac;

ATTENDU que des travaux admissibles ont été réalisés pour une somme de 1 073 573 \$;

ATTENDU qu'une reddition de comptes doit être transmise au MAMOT et qu'il y a lieu d'entériner les travaux effectués dans le cadre de ce programme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'autoriser madame Renée Vachon, directrice générale, à présenter, au nom de la Municipalité, la reddition de comptes des travaux réalisés d'une somme de 1 073 573 \$ pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc de Sainte-Anne-du-Lac dans le cadre de ce programme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-45 *Aménagement, urbanisme et environnement*
DÉPÔT D'UN PROJET AU « PROGRAMME DE SUBVENTION – AMÉLIORATION DE COURS D'EAU DE LA MRC DES APPALACHES » : APPUI DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Jean Roy, président de l'Association des Propriétaires du Lac-à-la-Truite, via une communication écrite datée du 15 janvier 2018, s'adresse au conseil dans le but d'obtenir un appui de la Municipalité, à titre de partenaire, dans le cadre d'une demande d'aide financière déposée dans le cadre du « Programme de subvention – Amélioration des cours d'eau de la MRC des Appalaches » visant à restaurer l'exutoire de la rivière de l'Or.

Le projet, évalué à 35 000 \$, a pour objectif de permettre à la rivière de l'Or de retrouver son tracé d'origine et d'abandonner l'écoulement de l'eau via le canal de déviation, source principale de l'apport des sédiments dans la baie Nord-Ouest.

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu d'appuyer le projet de l'Association des Propriétaires du Lac-à-la-Truite pour l'obtention d'une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme de subvention – Amélioration des cours d'eau de la MRC des Appalaches ». Également, il est résolu que la Municipalité d'Adstock participe financièrement à la réalisation du projet. Le montant sera établi à la suite des recommandations du Comité consultatif sur l'environnement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-46 **COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT : NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES**

ATTENDU les deux postes vacants au sein du Comité consultatif en environnement;

ATTENDU les candidatures reçues à la suite de l'appel public de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu de nommer, pour une période de deux (2) ans, messieurs Denis Lord et Normand Latour à titre de membres du Comité consultatif en environnement de la Municipalité d'Adstock. Ceux-ci représenteront les deux postes de la catégorie « membres de la population portant un intérêt marqué pour l'environnement et ayant été sélectionnés par le conseil sur appel de candidatures publiques ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-47 **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

ATTENDU que la Municipalité a modifié le règlement numéro 18-02 constituant le Comité consultatif d'urbanisme afin d'augmenter le nombre de citoyens membres du Comité;

ATTENDU l'intérêt démontré de madame Stéphanie B.-Gaulin à siéger au sein du Comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu de nommer madame Stéphanie B.-Gaulin à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-48

COMBEQ : ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2018 D'UN OFFICIER MUNICIPAL DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU l'absence de l'inspecteur en bâtiment et en environnement;

ATTENDU que madame Jessie Jacques occupe le poste durant son absence;

ATTENDU les outils offerts par la COMBEQ aux officiers municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu d'autoriser l'adhésion, pour l'année 2018, de madame Jessie Jacques, inspectrice en bâtiment et en environnement, à la COMBEQ pour un montant de 375 \$, taxes en sus. La dépense sera affectée au poste budgétaire « Abonnements - 02 61000 494 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Développement socio-économique

18-02-49

TOURNOI DE HOCKEY COSUM : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Monsieur Zachary Tardif, résident d'Adstock et élève de 5^e secondaire au Programme d'éducation internationale, par une communication datée du 18 janvier 2017, s'adresse au conseil municipal dans le but d'obtenir une contribution pour l'organisation d'un tournoi de Hockey Cosum dans le cadre de son projet scolaire qui se déroulera au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher le 9 février 2018.

À cet égard,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu de verser, de ne pas lui facturer les frais de location du gymnase pour la réalisation de son activité en guise de contribution financière.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-50

COURSE DE MOTONEIGE EN MONTAGNE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Monsieur Jean-Sébastien Soucy, par une communication écrite datée du 19 janvier 2018, s'adresse au conseil municipal dans le but d'obtenir une contribution financière pour l'activité de course de motoneige « King of the Hill QC » qui se déroulera au mont Adstock à l'hiver 2018.

À cet égard,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu de verser, à la Coopérative récréotouristique du Mont Adstock, 1 000 \$ pris dans le poste budgétaire « Comité plein air Adstock - 02 70120 970 ».

Conditionnellement, la Municipalité d'Adstock est prête à verser un 1 000 \$ supplémentaire si la Ville de Thetford Mines contribue au même montant total, soit 2 000 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Travaux publics et voirie

18-02-51

TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL » : APPROBATION DES DÉPENSES

ATTENDU l'aide financière de 45 373 \$ obtenue du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local » pour le chemin J.-E.-Fortin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu ce qui suit :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin J.E.-Fortin pour un montant subventionné de 45 373 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur ledit chemin dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-52

TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL » : APPROBATION DES DÉPENSES

ATTENDU l'aide financière de 20 000 \$ obtenue du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local » pour le chemin J.-E.-Fortin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,

Et résolu ce qui suit :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin J.E.-Fortin pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur ledit chemin dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sécurité publique

18-02-53

RECOMMANDATION D'EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU les compétences de monsieur Gessy Poulin;

ATTENDU la recommandation favorable de monsieur Daniel Couture, directeur du Service incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'embaucher Gessy Poulin à titre de pompier volontaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Loisirs, culture et vie communautaire

18-02-54

ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ AU REGROUPEMENT INTERMUNICIPAL POUR L'UTILISATION DE « LOGICIEL SPORT-PLUS »

ATTENDU que le logiciel Sport-Plus est utilisé par plusieurs municipalités du regroupement depuis 2 ans;

ATTENDU que l'utilisation du logiciel améliore l'accessibilité aux services des citoyens et permet la gestion de plateau sportif;

ATTENDU que la municipalité de La Guadeloupe est désignée par les autres participants comme étant gestionnaire du projet;

ATTENDU que le gestionnaire est le seul à être autorisé à dépenser pour la présence entente chez la compagnie « Logiciel Sport-Plus »;

ATTENDU que le montant annuel d'utilisation variera selon le nombre de municipalités à poursuivre le partenariat;

ATTENDU que le montant annuel à payer se situera entre 960 \$ et 1 400 \$;

ATTENDU que les frais de formation sont aux frais de chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- d'adhérer au regroupement intermunicipal afin d'utiliser le logiciel pour l'an 3 et l'an 4;
- d'autoriser une dépense annuelle pour l'utilisation du logiciel variant entre 960 \$ et 1 400 \$;
- d'affecter la dépense au poste budgétaire « Soutien informatique - 02 701 30 414 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-55

PROGRAMME « FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – VOLET SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE » : DÉPÔT DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ LOCAL ET APPUI AU PROJET

ATTENDU que le projet de réaménagement d'une aire de repos au mont Adstock soumit au comité local du fonds de développement des territoires d'Adstock pour recommandation au conseil municipal nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le programme « Fonds de développement des territoires – volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie » de la MRC des Appalaches 2017-2018 :

ATTENDU que ce projet s'inscrit parfaitement dans la vision et les priorités de développement de la MRC des Appalaches et de la Municipalité d'Adstock;

ATTENDU les recommandations présentées au conseil municipal sous forme de résolution provenant du comité local de développement du territoire d'Adstock;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu ce qui suit :

- d'appuyer le projet au montant de 5 200 \$ pour le réaménagement d'une aire de repos au mont Adstock présenté et déposé par le comité Plein air Adstock.
- que la Municipalité d'Adstock financera la part non subventionnée dudit projet si la subvention est accordée.
- d'affecter la dépense au poste budgétaire « Comité plein air Adstock - 02 70120 970 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-56

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE : VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE

ATTENDU que le règlement autorisant la délégation de pouvoir de dépenser de certains fonctionnaires, dont la directrice générale, n'a pas encore été adopté;

ATTENDU la Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie a déposé leur bilan financier et leurs prévisions budgétaires et que le montant demandé respecte ce qui a été prévu au budget.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu de procéder au versement de la subvention annuelle de 5 000 \$ à la Société de développement Sacré-Cœur-de-Marie et d'affecter la dépense dans le poste budgétaire « Société de développement Sacré-Cœur-de-Marie - 02 70120 970 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-57

COMITÉ DES LOISIRS DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE : VERSEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE LA SUBVENTION ANNUELLE

ATTENDU que le règlement autorisant la délégation de pouvoir de dépenser de certains fonctionnaires, dont la directrice générale, n'a pas encore été adopté;

ATTENDU le Comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie a déposé leur bilan financier et leurs prévisions budgétaires et que le montant demandé respecte ce qui a été prévu au budget.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par la conseillère Martine Poulin,

Et résolu de procéder au versement de la première tranche de la subvention annuelle au Comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie, soit un montant de 12 500 \$, et que la dépense soit affectée au poste budgétaire «Comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie - 02 70190 970 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Affaires diverses

18-02-58

« PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES - PHASE IV » : DÉPÔT D'UN PROJET DE TRANSFORMATION DE PATINOIRES EN PLATEFORME MULTISPORTS

ATTENDU la nécessité de procéder à la réfection des patinoires extérieures de Saint-Daniel et de Sacré-Cœur-de-Marie;

ATTENDU que le plan d'action de la Politique des familles et des aînés prévoit comme objectifs l'accroissement de l'offre de loisirs et la promotion de l'activité de loisirs;

ATTENDU que pour ce faire, la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV »;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et d'en identifier le signataire;

ATTENDU que, sans subvention, le conseil municipal devra abandonner son projet;

ATTENDU que la Municipalité confirme et s'engage à contribuer financièrement advenant une réponse positive du programme de subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- de déposer le projet de transformation de patinoires en plateforme multisports afin que la Municipalité puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du « Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV »;

- de confirmer au ministère que la Municipalité d'Adstock accepte d'assumer sa part des coûts dans ce dossier advenant une réponse positive du ministère;
- d'engager les frais professionnels nécessaires pour compléter la demande;
- d'autoriser monsieur Justin Lessard Nadeau, coordonnateur du service des loisirs, de la culture et des relations avec les groupes communautaires, soit autorisé à déposer et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne conduite du dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-59

COMMUNICATION : OFFRE DE SERVICES DE L'AGENCE LES PRÉTENTIEUX

ATTENDU l'offre de service de l'agence « Les Prétentieux » datée du 15 janvier 2018;

ATTENDU les divers besoins en matière de communication, de graphisme, etc. de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu d'accepter l'offre de services de l'agence « Les Prétentieux », soit de l'accompagnement forfaitaire pour un montant de 3 000 \$, taxes en sus. La dépense sera affectée au poste budgétaire « Image et promotion - 02 62900 345 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-02-60

LA GRANDE TOURNÉE DES ORGANISMES : OCTROI DE BOURSES

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu ce qui suit :

- d'attribuer une bourse de 200 \$ à l'organisme « coup de cœur »;
- d'offrir une bourse de 50 \$ concernant de l'achat local à un organisme participant à l'évènement;
- d'offrir une bourse de 50 \$ concernant de l'achat local à un organisme de la municipalité participant à l'évènement;
- d'attribuer un rabais de 25 % sur le coût d'achat de la carte loisirs à l'ensemble des citoyens participant à l'évènement;
- d'affecter la dépense au poste budgétaire « Plan d'action- politique familiale – 0 59091 339 »

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 10 février 2018 : journée municipale de glisse gratuite;
- 21 février 2018 : la Grande tournée des organismes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Séance tenante, les réponses sont rendues. Les questions n'ayant pas été répondues le seront à une séance ultérieure.

18-02-61

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu de lever la séance à 20h50.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé tout un chacun des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

Pascal Binet

RV

Renée Vachon